Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

SURESNES

Ville de SURESNES

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)

Plan général

A Crypte de l'Eglise d'Hubert Charpentier
B Bâtiment de 1812 du fort du Mont Valérien
C Partie nord du Cimetière du Fort du Mont Valérien
D Ecole de Plein Air
E Bâtiment central du fort du Mont Valérien
I Lycée Paul Langevin
J Piscine et gymnase du lycée Paul Langevin
H Saint Cloud - bâtiments de l'hyppodrome de St Cloud

LEGENDE

- Monument historique classé ou inscrit
- Périmètre de protection
- Site classé
- Site inscrit

AVAP

Secteur I : Entrée de ville, berges de Seine , parc du château
Secteur II : Centre-ville
Secteur III : Mont Valérien, vigne municipale coteaux
Secteur IV : îlot la Criolla et rue de l'hippodrome
Secteur V : Cité-jardin
Secteur VI : Lycée Paul Langevin et ses abords

- Bâtiment de Référence
- Bâtiment d'accompagnement
- Ensemble urbain de référence
- Espaces végétalisés remarquables

Plans de Secteurs

- Vue fragmentaire sur Paris, Seine, Bois de Boulogne, Mont Valérien et La Défense
- Vue panoramique sur Paris, Seine, Bois de Boulogne, Mont Valérien et La Défense

- Périmètre hauteur de construction limitée
- Retrait par rapport à l'alignement imposé
- Covisibilité avec la Cité-jardin ou le Lycée Paul Langevin

N

ECHELLE

0 50 200 500

Plan en date du 30/09/2013

Architecture & Patrimoine
1, av. Pierre Grenier 92100 Boulogne-Billancourt
agence@archipatrimoine.eu